



Observatoire de la Corruption

Revue de presse hebdomadaire

DU 12 AU 17 DECEMBRE 2009
N° 86

Dans ce numéro :

MAROC	2 - 9
INTERNATIONAL	10 - 12
A SAVOIR	13

Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la Corruption

Transparency Maroc présente le rapport national d'évaluation du projet Africa Education Watch de Transparency International

A l'occasion de la publication du rapport national d'évaluation de Transparency Maroc, dans le cadre du projet Africa Education Watch de Transparency International, TM a organisé le mardi 15 décembre 2009, en partenariat avec l'Université Mohammed V - Souissi, une journée d'études sur « la gouvernance et la transparence dans la gestion du secteur éducatif, au siège de la faculté des Sciences de l'Education. La presse écrite et électronique a publié ses comptes-rendus dont vous trouverez une synthèse ci-dessous.

Pour lire l'intégralité des articles publiés, se connecter sur le site de Transparency Maroc : www.transparencymaroc.ma

14/12/09

Aujourd'hui

Journée d'étude sur la gouvernance dans l'éducation

Une journée d'étude sur «la gouvernance et la transparence dans la gestion du secteur éducatif», se tiendra le 15 décembre à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Mohammed V-Souissi de Rabat. Cette rencontre ambi-

tionne de présenter et examiner les conclusions du rapport national d'évaluation de Transparency Maroc, indique un communiqué de l'Université.

16/12/09

Aujourd'hui

Rapport de Transparency Maroc sur l'école primaire : 29 cas de corruption et 13 détournements déclarés

Le rapport d'évaluation de Transparency Maroc, présenté mardi 15 décembre à Rabat, fait état de 29 cas de corruption dans 18 écoles et 13 cas de détournement dans 9 établissements scolaires. L'enquête a ciblé 60 écoles primaires publiques relevant de l'académie du Grand Casablanca et de celle de Meknès-Tafilalet et concerné 60 directeurs. Près de 1400 parents ou tuteurs ont été questionnés, soit une moyenne de 17 ménages par école. Le rapport mentionne qu'il y a plus de cas de corruption et de détournement de fonds déclarés dans les écoles qui ne disposent pas de COGES. Parmi les 18 écoles

concernées, seulement 3 disposaient de conseil de gestion. De même, sur les 9 écoles ayant enregistré des cas de détournement de fonds, une école seulement dispose d'un COGES. Pour ce qui est de la corruption, 39.1% des parents interrogés déclarent qu'elle constitue un problème sérieux au Maroc alors que 21.5% sont indécis. Si près de 92% des directeurs reconnaissent que la corruption est un grave problème, 63% estiment néanmoins que le système scolaire reste épargné et seulement 28.4% sont convaincus que le système scolaire est touché par le fléau.

Journée
d'étude sur
la
gouvernance
de
l'éducation

16/12/09



Transparency révèle que les parents sont insatisfaits de la qualité de la scolarité de leurs enfants

Le rapport d'évaluation, présenté par Transparency Maroc mardi, souligne la faible satisfaction des parents en ce qui concerne la qualité de la scolarité de leurs enfants dans les écoles primaires. Le rapport ajoute que le coût de la scolarité reste le principal problème rencontré par les ménages. Sur les 1040 parents questionnés, 6.1 % considèrent la qualité de la scolarité comme étant bonne en milieu urbain et 2.2% en milieu rural. Plus de 56% la considère comme moyenne et 13 % la juge médiocre. Cette insatisfaction s'explique en partie par la fai-

blesse des prestations de services scolaires. 15.6% des ménages interrogés seulement, affirment que leurs enfants ont pu bénéficier de la distribution de manuels scolaires, tandis qu'un très faible pourcentage des parents, dépassant à peine 0%, affirment que leurs enfants ont pu bénéficier du transport scolaire. Les 60 directeurs concernés par l'enquête, expliquent la mauvaise qualité de l'enseignement primaire par le manque d'infrastructure, l'absence de latrines, le manque de manuels scolaires et l'absence de soutien pour les enseignants.



AL BAYANE



Rencontre à Rabat sur "Gouvernance et transparence dans la gestion du secteur éducatif"

« Gouvernance et transparence dans la gestion du secteur éducatif » est le thème d'une journée d'étude organisée, mardi à Rabat, par l'Université Mohammed V-Souissi en partenariat avec Transparency Maroc. Cette rencontre a pour objectif la présentation et la discussion des résultats et des conclusions du rapport national d'évaluation de Transparency Maroc, réalisé dans le cadre du projet "Africa Education watch" (AEW) de Transparency international.

S'exprimant à cette occasion, le secrétaire général de Transparency Maroc, M. Rachid FILALI MEKNASSI, a indiqué que le rapport national d'évaluation est le fruit d'un partenariat entre plusieurs acteurs internationaux, nationaux et

locaux. Pour sa part, M. Abdessalam OUAZZANI, doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation, a souligné l'importance de ce rapport réalisé par l'ONG, notamment en matière de gestion financière et d'approche participative au sein des établissements d'enseignement, soulignant la nécessité d'assurer un suivi des recommandations de ce rapport.

17/12/09

LE SOIR Gestion financière: L'école primaire, un vrai cancre!

Les établissements primaires publics souffrent d'un vrai déficit en gestion financière. C'est l'une des conclusions phares d'une enquête menée par Transparency Maroc et qui s'est étalée sur une année. Elle a été réalisée au niveau de 2 académies régionales, celles du Grand Casablanca et celle de Meknès-Tafilalet et a ciblé 60 écoles. Les résultats de l'enquête ont révélé que 77% des directeurs et 56 % des responsables financiers des délégations n'ont jamais bénéficié d'une formation en gestion financière. Selon l'étude, ce déficit en gestion financière des écoles implique plusieurs problèmes, dont le déficit en infrastructures et le manque de fournitures scolaires. Selon l'étude, le Conseil de gestion COGES reste une structure non opérationnelle en termes de gestion financière. 64% des parents interrogés disent ne pas connaître le

COGES. Autre conclusion de l'enquête, c'est le manque de communication autour des ressources financières des écoles. 92% des présidents des associations de parents et tuteurs d'élèves déclarent ne pas avoir accès à l'information financière des écoles. Pire encore, 93% des directeurs ignorent les montants affectés à leurs écoles et 78% des écoles visitées n'affichent pas leurs budgets. Un manque de communication qui, d'après Transparency Maroc, peut donner lieu à des opportunités de corruption et de détournements de fonds.

**Transparency : Corruption et détournements de fonds dans les écoles primaires**

Un rapport sur les résultats de l'enquête menée par Transparency Maroc, dans le cadre du projet « Africa Education Watch » de Transparency International, a été présenté mardi dernier à Rabat, lors de la journée d'étude sur « la gouvernance et la transparence dans la gestion du secteur éducatif », organisée par l'Université Mohammed V-Souissi en collaboration avec Transparency Maroc et l'UNESCO. Selon le rapport, la corruption et les détournements de fonds entravent le bon fonctionnement des écoles primaires et détériorent la qualité du secteur éducatif. Azeddine AKESBI, secrétaire général adjoint de Transparency Maroc, a souligné, en se référant aux statistiques de 2008 du Conseil supérieur de l'enseignement, que sur 100 élèves inscrits dans l'enseignement primaire, 13 seule-

ment réussissent au baccalauréat. Le rapport conclut également que les écoles marocaines publiques souffrent de difficultés pédagogiques, de déficit en infrastructures et de mauvaise gestion des ressources humaines et financières. Il ajoute que la décentralisation affecte la rentabilité des établissements scolaires. L'étude montre que sur le plan opérationnel, les établissements scolaires ne sont pas autonomes. Certaines structures telles que le Conseil de Gestion et l'association des parents et tuteurs d'élèves, supposées jouer un rôle primordial dans la gouvernance des écoles, restent non opérationnelles.

DIVERS

12-13/12/09

TELQUEL Affaire OUDGHIRI: Querelle de magistrats

Le procureur du roi à Casablanca n'a visiblement pas apprécié le rapport d'instruction de l'affaire de Khalid OUDGHIRI, transmis par le juge Jamal SERHANE. Ce dernier avait retenu une accusation de « corruption » contre le notaire Mohamed HAJRI

et de « complicité de corruption » contre l'ex-PDG d'Attijariwafa Bank. Des chefs d'accusation légers aux yeux du procureur, qui a saisi la Chambre correctionnelle pour ajouter des inculpations de « faux et usage de faux » ainsi que de « constitution d'une bande criminelle ».

actuel
maroc

Affaire General Contractor: Tamesna, le bout du tunnel

Concernant l'affaire Tamesna, le holding Al Omrane se veut rassurant et soutient que le bout du tunnel n'est plus très loin. Une affirmation soutenue par le ministre de l'Habitat, Ahmed Taoufiq HEJIRA. Ce dernier précise que l'Etat a rempli pleinement son rôle de service public en assurant l'intermédiation entre le promoteur et les acquéreurs. Suite au désistement de la société française General

Contractor, un nouvel interlocuteur s'est invité dans l'affaire. Il s'agit d'un consortium comptant, entre autres, l'ancien président de la Bourse, Fathallah BERRADA qui a acquis les actions de GMC. Pour éviter de nouvelles complications, Al Omrane a exigé des nouveaux actionnaires de General Contractor des garanties avant de démarrer les travaux.

الاحرار

Abdeslam ABOUDRAR

L'Instance Centrale de prévention de la corruption a organisé, mercredi dernier à Rabat, une journée d'information sur les conclusions des travaux de la 3^{ème} session de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, tenue en novembre dernier à Doha. Lors de cette journée, le président de l'Instance, Abdeslam ABOUDRAR, a

précisé que l'instance a choisi le thème de la conférence des Etats parties à la convention onusienne pour célébrer la journée mondiale de lutte contre la corruption. Il a ajouté que le respect de la convention est devenu une condition pour s'engager dans le système international de lutte contre la corruption.

المساءلة

Des africains incarcérés à la prison de Kenitra pour avoir tenté de corrompre des gendarmes

Deux ivoiriens ont été incarcérés pour avoir tenté de corrompre deux gendarmes, en leur proposant 3000 Dh et une montre, afin d'échapper au contrôle du barrage mis en place au

nord de Kenitra. La Cour d'appel de Kenitra les a condamnés à 1 an de prison ferme et à une amende de 1000 Dh.

14/12/09



Accès à l'information : le Maroc toujours à la traîne

Le Réseau arabe pour la liberté de l'information attire l'attention sur le retard flagrant des pays de la région en matière d'accès à l'information. « Les gouvernements arabes restent encore en retard par rapport à la tendance internationale », soutient un rapport publié par le réseau à l'occasion de la journée mondiale des droits de l'Homme. « 90 pays dans le monde ont déjà adopté des lois de ce genre note le rapport rendu public en fin de semaine

dernière. Or, s'indigne cette organisation, « aucun pays arabe n'a ajouté son nom à ce groupe de pays, excepté la Jordanie. Au Maroc, depuis la conférence nationale de 1993 sur les médias et la presse, INFOCOM, presque rien n'a encore été fait. Aucune loi contraignant les institutions et administrations publiques à faciliter l'accès à l'information n'a été votée.



La majorité des membres de l'Instance centrale de prévention de la corruption boycottent une journée d'information sur la corruption

La majorité des membres de l'Instance centrale de prévention de la corruption ont boycotté les travaux de la journée d'information organisée mardi dernier à Rabat, par l'ICPC. Les membres attendaient l'organisation d'une jour-

née d'étude sur la corruption telle qu'approuvée par l'assemblée de l'Instance, mais ils ont été déçus par la tenue d'une journée d'information seulement.

15/12/09

libération

Huit personnes devant la justice pour escroquerie et falsification

Huit personnes ont été déférées devant la justice à Taza pour escroquerie, falsification de documents administratifs, émission de chèques sans provision et possession et consommation de drogue. Ces personnes ont été arrêtées par les éléments du Service régional de la police judiciaire de Taza, à la suite de plaintes déposées par des victimes d'escroquerie et de falsifi-

cation de papiers administratifs relatifs à des transactions de vente et d'achat de véhicules d'occasion. Les deux cerveaux de la bande sont deux frères, alors que leur complice est un fonctionnaire de la municipalité de Taza qui procédait aux légalisations illicites des documents, en faisant usage de cachets du service dont il relevait.



La corruption empêche une inscription en doctorat

Un étudiant de l'unité de « Sociologie » de la Faculté des lettres et des Sciences Humaines de l'Université Mohammed V à Rabat, M. Ahmed OUIHMANE, accuse la direction de la faculté d'avoir refusé abusivement son inscription en cycle doctoral à cause de son sujet de thèse : la corruption. L'étudiant estime que la

peur de révélations relatives à des affaires de corruption a réussi à envahir même nos facultés.



La corruption a ses codes

Un chauffeur d'autocar qui fait la liaison entre Salé et Mnasra, a révélé que les signes que se font les conducteurs d'autocars lorsqu'ils se croisent, informent du nombre de barrages de contrôle mis en place par les gendarmes et aussi du montant des pots-de-vin à verser. Par exemple, un signe de « victoire » signifie qu'il y a un seul barrage et que

le montant du pot-de-vin est de 20 Dh, 4 doigts sans le pousse signifie qu'il faut verser 40 Dh, alors que le fait de saluer en balançant la main signifie que la route est libre. La même source ajoute que les conducteurs se contentent de jeter les pots-de-vin par terre aux gendarmes sans avoir besoin de s'arrêter.

15/12/09

الجريدة

Les pêcheurs du Sud se plaignent d'un responsable à la préfecture de Oued Ed Dahhab

Moulay Hassan TALBI, président de l'association de la pêche artisanale et vice-président de la Chambre des pêches maritime, accuse le chef du département des affaires générales de la préfecture de Oued Ed Dahhab de recevoir des pots-de-vin provenant de la pêche des poulpes. Ce cadre du ministère de l'intérieur, aurait même ordonné la suppression d'une affiche, courroucé par l'extrait de l'article 42 du dahir sur la pêche maritime qu'elle contenait.

L'article insiste sur la non-immixtion des autorités dans la pêche et leur interdit de bénéficier d'une quelconque rétribution sous peine d'un emprisonnement allant de 2 à 5 ans et une amende allant de 200 à 10.000 Dh, ou un emprisonnement de 2 à 5 ans et une amende de 250 à 5.000 Dh en cas de corruption. Moulay Hassan TALBI demande aux responsables l'ouverture d'une enquête.

أصداء

A propos de la démocratisation de la corruption

Les derniers rapports sur la transparence et la lutte contre la corruption ont montré que le Maroc a réalisé d'énormes progrès en matière de consolidation de la corruption, en passant de la 45ème position en 1999 à la 89ème en 2009 ! En examinant de plus près les causes de ce résultat, on se rend compte que la corruption n'est plus seulement l'affaire de ministres, des cadres supérieurs et des agents d'au-

torité, mais aussi des fonctionnaires de l'administration et de toute personne ayant un pouvoir décisionnel. Il semble que le président de l'Instance centrale de prévention de la corruption soit le seul à ignorer aujourd'hui la banalisation de la corruption, devenue un droit pour tout décideur.

16/12/09



Climat des affaires: Un numéro vert pour dénoncer retards et corruption

Pour 2010, la Commission nationale de l'environnement des affaires a opté pour 4 objectifs stratégiques et 10 actions prioritaires, parmi lesquels la simplification et le renforcement de la transparence des procédures administratives. Ainsi, pour plus de transparence, le décret sur la passation des marchés publics sera revu et les établissements à caractère administratif seront tenus de publier les appels d'offres. La lutte contre la corruption constitue aussi une priorité ; pour cela la déclaration du patrimoine,

qui a fait l'objet d'un texte adopté au Conseil de gouvernement, figure parmi les mesures de lutte contre cette gangrène. Les entreprises pourront, par ailleurs, recourir au numéro vert qui sera instauré auprès de l'Agence nationale de la PME en collaboration avec l'ICPC. L'idée étant de permettre à un entrepreneur en situation de blocage administratif ou qui fait l'objet d'une tentative de corruption de prendre contact pour dénoncer la situation.

16/12/09


Présentation de trois gendarmes au tribunal militaire pour corruption

Le commandement régional de la Gendarmerie royale de Beni Mellal a envoyé devant le tribunal militaire trois gendarmes, opérant au centre de Tachourit, arrêtés en flagrant délit de corruption. A la suite des enquêtes sur les suspects, l'un des gendarmes dont le grade est « brigadier » a pu reprendre

ses fonctions avec un avertissement. Le commandant de compagnie de Gendarmerie royale de Tachourit a été muté près de Rabat, par mesure disciplinaire.

17/12/09


La corruption: une affaire de gouvernement ou de société ?

Il semble que la régression dans le classement de l'Indice de perception de la corruption 2009, ait mis la pression sur gouvernement pour remédier à la 89ème position occupée par le Maroc dans le classement de l'IPC 2009. Cependant, les déclarations du ministre chargé de la modernisation des secteurs publics, lors de la journée d'information organisée à l'occasion de la journée mondiale anti-corruption, montre que le gouvernement ne mesure pas l'importance de la corruption dans le pays et le rôle que doit jouer l'Etat dans la lutte contre ce fléau. La preuve en est que Mohamed ABBOU considère toujours que la corruption se répand dans toutes les sociétés, et qu'elles en sont plus responsa-

bles que les gouvernements. Le ministre estime que la société marocaine ne répond pas efficacement aux efforts déployés par le gouvernement en matière de lutte contre la corruption. Il a également évoqué les prochains objectifs du gouvernement qui consistent à élaborer des lois pour la protection des dénonciateurs et l'accès à l'information, et à réviser les peines applicables à la corruption. Ces réformes auraient pu être appliquées depuis longtemps, cela aurait amélioré le classement IPC du pays.


JETTOU impliqué dans un scandale immobilier

Driss JETTOU, ancien Premier ministre et l'un des grands entrepreneurs marocains, a affirmé au quotidien *Al Massae* qu'il a été surpris par ce que la presse a publié à propos de son implication dans un scandale immobilier. JETTOU explique que, si les premières négociations ont abouti à la fixation d'un prix de 720 Dh le m², le prix définitif du terrain, propriété de la famille HADDIOUI et objet du litige, n'a pas encore été fixé. Le terrain s'étend sur une superficie de 83 ha dont 40 ha en milieu rural. JETTOU ajoute qu'il a entamé son nouveau projet

dans la périphérie de Casablanca parce qu'il a obtenu une promesse de vente. L'ex-premier ministre nie avoir abusé de son pouvoir en connivence avec des responsables du ministère du Transport pour joindre les 40 ha de terrains de la zone rurale à la zone urbaine de Casablanca.

DIVERS

12-13/12/09

France-Soir.fr Beusoleil: la corruption sans fard

L'opération « mains propres » engagée par le parquet de Marseille autour de la construction d'une tour à Monaco continue. Lino ALBERTI, entrepreneur de BTP, a été remis en liberté, vendredi, moyennant le règlement d'une caution rondelette.

Gérard SPINELLI, maire divers droite (DVD) de Beusoleil (Alpes-Maritimes) reste, quant à lui, en détention provisoire. Les deux hommes sont mis en cause dans une vaste affaire de corruption en marge de l'édification d'une tour sur le territoire de Monaco.

LE FIGARO Arrestation d'un haut responsable Afghan

Les autorités afghanes ont annoncé aujourd'hui l'arrestation de Wahabuddin SADAAT, l'un des adjoints du maire de Kaboul, soupçonné de corruption. L'arrestation de M. SADAAT intervient près d'une semaine après la condamnation à 4 ans de prison pour cor-

ruption du maire de Kaboul, Mir Abdul AHAD SAHBI. Mais ce dernier, tout en clamant son innocence et se disant victime d'un complot, a repris son travail à la tête de la ville après avoir payé une caution.

Le Monde Deux juges tahitiens enquêtent sur les comptes bancaires de Jacques CHIRAC

Cibler Gaston FLOSSE, pour mieux atteindre Jacques CHIRAC. Telle semble être la méthode employée par deux juges d'instruction de Papeete (Tahiti), qui enquêtent sur le sénateur Gaston FLOSSE, emprisonné en raison de son rôle supposé dans des malversations financières. Vice-président du tribunal de Papeete, M. REDONNET, chargé de l'enquête

ouverte pour assassinat après la disparition en 1997 du journaliste Jean-Pascal COURAUD, cherche toujours à crédibiliser une hypothèse de travail : Ce journaliste aurait été assassiné parce qu'il tournait de trop près autour de liens financiers éventuels entre CHIRAC et FLOSSE.

14/12/09

人民网 Français Chine: à Shanghai un ancien responsable est soupçonné de corruption
Le Quotidien du Peuple en ligne

Cai ZHIQIANG ancien chef de district à Shanghai, est soupçonné de corruption et fait actuellement l'objet d'une enquête, a annoncé dimanche la commission de contrôle

de la discipline du comité du Parti communiste chinois pour la municipalité de Shanghai.

15/12/09

Altermonde-sans-frontières

L'OMS, océan de corruption et d'inefficacité

À l'origine, l'OMS était censée ne recevoir ses fonds que des gouvernements des Nations Unies, mais depuis quelques années, afin d'augmenter ses capitaux, l'OMS a mis en place ce qu'il appelle un « partenariat privé » qui lui permet de recevoir des aides financières de l'industrie phar-

maceutique. Depuis lors, sa crédibilité, sérieusement entamée, ne s'est guère améliorée, et son indépendance est plus que controversée à cause de son manque total de transparence sur les preuves scientifiques étayant ses recommandations et sa collusion avec les multinationales industrielles.

rtbf

Corruption à la Régie des bâtiments : 71 inculpés

Le parquet de Bruxelles vient de clôturer une vaste enquête dans un dossier qui compte 71 inculpations. Des entrepreneurs, mais aussi des fonctionnaires et des hauts res-

ponsables de la Régie des bâtiments, auraient fonctionné avec des dessous de table pour attribuer des marchés publics.



La conférence sur la corruption s'ouvre à Kaboul

La conférence sur la corruption promise par Hamid Karzaï s'ouvre mardi à Kaboul au moment où la communauté internationale presse le pouvoir afghan de mettre fin à des pratiques qui entament sa crédibilité et font le

jeu des talibans. Si ces trois jours de réunion ont peu de chances de déboucher sur des mesures concrètes, ses organisateurs espèrent au moins une reconnaissance officielle de l'étendue du problème.

16/12/09



Grèce: Papandréou se félicite de l'accord des partis contre la corruption

Une réunion des chefs des partis grecs consacrée mardi à la corruption et à la lutte contre la fraude fiscale, en pleine crise financière, a été "très positive", a déclaré le Premier ministre Georges Papandréou. M. Papandréou a notamment posé le problème de la corrup-

tion comme "une question nationale majeure", soulignant la nécessité de lancer "un plan de changements structurels" et de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale qui "constituent des énormes plaies pour le pays", selon un texte gouvernemental.

16/12/09



Algérie : lutte contre la corruption : l'IGF a élaboré 154 rapports en 2009

Le ministre des Finances, Karim Djoudi a annoncé mardi que « les services de l'Inspection générale des finances ont procédé à 128 opérations

de contrôle dans le cadre de la lutte contre la corruption en 2009 et ont élaboré 154 rapports durant la même période ».



Plainte pour corruption dans l'attentat de Karachi en 2002

Une plainte pour "corruption" a été déposée par six familles de victimes de l'attentat qui a coûté la vie à 11 Français à Karachi le 8 mai 2002, apprend-on mercredi au bureau du procureur Jean-Claude Marin. Cette démarche, effectuée lundi dernier auprès du parquet de Paris, vise à provoquer une enquête sur les commissions versées à des Pa-

kistanais, et leur possible retour partiel en France, en marge d'une vente de sous-marins par la France au Pakistan. Les plaignants visent aussi les faits de "faux témoignage et entrave à la justice", en raison du fait que les autorités françaises auraient selon eux caché le scénario de l'attentat.



MEDICAMENTS : L'OMS s'attaque à la CORRUPTION «PHARMACEUTIQUE»

Chaque année, plus de 4 trilliards de dollars sont dépensés dans le monde sur les services de santé dont 750 milliards de dollars dans le marché pharmaceutique. L'OMS a décidé de s'attaquer

à la corruption « du médicament », avec en particulier, l'initiative Good Governance for Medicines (GGM) qui soutient les pays en développement à lutter contre la corruption pharmaceutique.

17/12/09



TRANSPARENCY : Un Slovaque sur deux ressent les tribunaux comme corrompus

Les résultats de l'enquête récemment réalisée par l'agence Focus pour Transparency International Slovensko montrent qu'un Slovaque sur deux considère que la corruption dans les tribunaux, ainsi qu'au bureau du procureur est très répandue. Par leur niveau de clientélisme qui règne

dans leurs milieux, les tribunaux se classent à la quatrième position, juste devancés par les sphères des députés, des ministres et les agents des ministères, font ressortir les résultats de l'agence Focus.

Le projet Africa Education Watch

Le programme Africa Education Watch (AEW), initié par Transparency international implique sept pays africains : Ghana, Madagascar, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Ouganda et Maroc. Ce programme a porté sur l'analyse du système de gestion et de gouvernance du cycle primaire d'enseignement au Maroc, sur la base d'une recherche documentaire et d'un travail d'enquête par questionnaire auprès d'un échantillon d'écoles primaires. Au Maroc, la réalisation du projet a suscité un

grand intérêt et la mise en œuvre d'un partenariat de Transparency Maroc avec le Ministère de l'Éducation Nationale et les responsables des académies régionales du grand Casablanca et de la région Meknès-Tafilalet. L'appui et l'adhésion de tous ces acteurs et partenaires a été décisif pour mener à bien l'enquête sur le terrain.

Contact :

TRANSPARENCY MAROC :

**Observatoire de la corruption,
Résidence Kays, Immeuble D, Rue
Oum Errabiaa, App 14, Agdal, Rabat.**

Tél : +212 537 778 001

Fax : +212 537 778 010

E-mail : onc@menara.ma

Site : www.transparencymaroc.ma